

## APPEL À CONTRIBUTIONS : GESTION PATRIMONIALE ET URBANISME

### DIAGNOSTIC ET EVALUATION DE L'ETAT DU PATRIMOINE DANS NOS SYSTEMES D'ASSAINISSEMENT ET D'EAU POTABLE

#### LE CONTEXTE

Les infrastructures d'eau et d'assainissement en France (usines de potabilisation, usines d'épuration et réseaux de transport et de distribution associés) représentent un patrimoine important qui doit être maintenu et renouvelé. La gestion de ce patrimoine est un enjeu majeur pour les collectivités. Ces infrastructures, notamment les réseaux de distribution et de collecte sont vieillissants aujourd'hui en France : la moitié a plus de 40 ans et certains sont peu efficaces (pertes en eau, etc.). Leur durabilité et leur performance doivent être évaluées pour garantir l'efficacité des systèmes, la préservation des ressources en eau et de l'environnement.

Les actions indispensables de maintenance, de réhabilitation, de renouvellement des infrastructures nécessitent des investissements importants, consommateurs de ressources (matériaux, énergie, ressources abiotiques et non renouvelables, ...) et de temps. Les services doivent donc mettre en place une stratégie efficace pour trouver un équilibre entre les performances des infrastructures, les risques encourus et les coûts à engager. Cette stratégie consiste à prévoir, anticiper et organiser. Elle implique une bonne connaissance de l'état et du fonctionnement des infrastructures afin d'identifier les actions prioritaires et de planifier les investissements à mener. Il est indispensable de centraliser l'information, de la partager et de la structurer puis de mettre en place des indicateurs pour faciliter le suivi de la démarche. Le diagnostic permanent des systèmes d'eau et d'assainissement est un des leviers majeurs de la gestion patrimoniale et ces démarches s'intensifient.

Impulsée par les réglementations eau potable et assainissement, cette démarche est renforcée par les objectifs imposés de rendement des réseaux suite au Grenelle de l'environnement et également accélérée, et soutenue, par le plan « France Relance » du 3 septembre 2020.

#### LES OBJECTIFS

Ce dossier technique traite du diagnostic permanent et de la gestion patrimoniale des infrastructures d'eau et d'assainissement pour l'ensemble des composants : ouvrages de génie civil, équipements industriels hydrauliques (pompes, vannes) ou électriques, ainsi que les réseaux ou ouvrages linéaires.

Sont notamment recherchés :

- des retours d'expérience ou des témoignages de collectivités ou d'opérateurs des services d'assainissement et d'eau potable et de leurs partenaires pour présenter les démarches initiées, leurs résultats ainsi que leurs points de vue sur les difficultés à surmonter et les bonnes pratiques à retenir ;
- des articles scientifiques et techniques sur la description d'outils et méthodes innovants pour accompagner ces démarches : outils et méthodologies d'aide au diagnostic de l'état du patrimoine, collecte et gestion des données, modèles d'optimisation, jumeaux numériques ; outils d'aide au suivi de la démarche et de ses progrès ; groupes de réflexion multi-partenariaux ; évaluation économique de la valeur du patrimoine ...

#### L'ÉCHEANCIER

Lancement de l'appel à contributions.....	13/06/2022
Date limite pour soumettre une contribution.....	01/02/2023
Publication prévisionnelle dans la revue <i>TSM</i> .....	2 <sup>nd</sup> semestre 2023

#### INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES

Les articles à paraître dans la revue scientifique et technique *TSM* sont soumis à l'approbation du comité de lecture de la revue et ne doivent pas présenter un caractère publicitaire ou pseudo-publicitaire.

Le comité de lecture est un organe décisionnel, chargé de donner un avis à caractère scientifique et technique sur les articles soumis avant publication dans *TSM*, qui doivent répondre aux guides des auteurs et au présent appel à contributions.

Les différents documents dédiés aux auteurs sont disponibles sur le site internet de *TSM* ([astee-tsm.fr](http://astee-tsm.fr)) et les articles devront être soumis en ligne : [astee-tsm.fr/pour-les-auteurs/soumettre-un-article/](http://astee-tsm.fr/pour-les-auteurs/soumettre-un-article/).

Pour toutes autres demandes, merci d'envoyer un courriel à [redaction.tsm@astee.org](mailto:redaction.tsm@astee.org).